

# Commune de Bajamont

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du lundi 18 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix-huit mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Bajamont s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick BUISSON, Maire.

| NOMBRES DE MEMBRES |          |  |
|--------------------|----------|--|
| En exercice        | Présents | Suffrages exprimés                     |
| 13                 | 10       | Pour :<br><br>Contre :<br>Abstention : |

**Présents :** Patrick BUISSON, Jean-Pierre JOUVE, Claude PRION, Sandrine CURIE, Marcelle MANEIN, André PUJOL, Pascale TOUSSAINT, Boris BRU, Delphine SCOPEL, Jean-Claude PATINEC

**Procurations :** Aude MARCELLI donne procuration à Sandrine CURIE, Caroline VIDAL donne procuration à Claude PRION

**Absentes excusées :** Aude MARCELLI, Caroline VIDAL

| Date de la convocation |
|------------------------|
| 13/03/2019             |

**Absente :** Paola CAMPOS

| Date d'affichage |
|------------------|
| 13/03/2019       |

**Secrétaire de Séance :** Marcelle MANEIN

Monsieur le Maire propose aux conseillers d'ajouter un point à l'ordre du jour : demande de subvention au titre du Fonds de Solidarité Territorial - Ombrières école et centre de loisirs.

Résultat du vote : OUI = 12                      NON = 0                      Abstention = 0

Le Conseil municipal valide l'inscription de ce dossier à l'ordre du jour.

### Approbation du compte rendu du 11 février 2019

Résultat du vote : OUI = 12                      NON = 0                      Abstention = 0

### Vote du compte administratif 2018

Résultat du vote : OUI = 12                      NON = 0                      Abstention = 0

Mme CURIE présente au Conseil municipal le compte administratif de l'année 2018,

*Monsieur le Maire après être sorti de la salle, le conseil Municipal,*

Vote le compte administratif de l'exercice 2018 et arrête ainsi les comptes :

#### Investissement

##### Dépenses

Prévus : 945 901,00 €

Réalisé : 504 807,68 €

Reste à réaliser : 41 038,00 €

##### Recettes

# Commune de Bajamont

Prévus : 945 901,00 €  
Réalisé : 154 121,85 €  
Reste à réaliser : 165 340,00 €

## Fonctionnement

### Dépenses

Prévus : 672 005,00 €  
Réalisé : 655 015,82 €  
Reste à réaliser : 0,00 €

### Recettes

Prévus : 672 005,00 €  
Réalisé : 700 895,48€  
Reste à réaliser : 0,00 €

## Résultat de clôture de l'exercice

**Investissement : - 149 262,60 €**

**Fonctionnement : 346 413,17 €**

**Résultat global : 197 150,57 €**

## Vote du compte de gestion 2018

Résultat du vote : OUI = 12                      NON = 0                      Abstention = 0

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le receveur de la trésorerie d'Agen à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote du Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

### *Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré*

Vote le compte de gestion 2018, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

## Affectation des résultats de l'exercice 2018

Résultat du vote : OUI = 12                      NON = 0                      Abstention = 0

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,  
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018  
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

|  |              |
|--|--------------|
| - Un excédent de fonctionnement de :         | 45 879,66 €  |
| - Un excédent reporté de :                   | 300 533,51 € |
| Soit un excédent de fonctionnement cumulé de | 346 413,17 € |
| <br>   |              |
| - Un déficit d'investissement de :           | 350 685,83 € |
| - Un excédent reporté de :                   | 77 121,23 €  |
| - Un excédent de restes à réaliser de :      | 124 302,00 € |
| Soit un besoin de financement de :           | 149 262,60 € |

### *Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,*

# Commune de Bajamont

**DECIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit :

|   |              |
|---|--------------|
| RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2018 : EXCÉDENT  | 346 413,17 € |
| AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) :    | 149 263,00 € |
| RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)          | 197 150,57 € |
| RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT | 273 564,60 € |

## **Vote des trois taxes directes locales 2019**

Résultat du vote : OUI = 12                      NON = 0                      Abstention = 0

Mme CURIE fait part au Conseil Municipal des propositions de la Commission Finances et du Bureau Municipal.

Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal décide de fixer les taux d'imposition des 3 taxes directes locales pour l'exercice 2019, comme suit :

| Libellé                  | Bases prévisionnelles<br>2019 en € | Taux en % | Produits en € |
|--------------------------|------------------------------------|-----------|---------------|
| Taxe habitation          | 1 086 000                          | 12,00     | 130 320       |
| Taxe foncière (Bâti)     | 740 200                            | 16,89     | 125 020       |
| Taxe foncière (Non Bâti) | 27 600                             | 88,91     | 24 539        |
| Produit fiscal attendu   |                                    |           | 279 879       |

Les taux restent identiques à ceux de l'exercice 2018.

## **Vote de la contribution directe au Syndicat Intercommunal de Voiries d'Agen-Centre 2019**

Résultat du vote : OUI = 12                      NON = 0                      Abstention = 0

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'arrêter la somme de 92 000 € à fiscaliser en 2019 au profit du Syndicat Mixte de Voiries d'Agen-Centre (SMVAC).

## **Vote des subventions aux associations**

Résultat du vote : OUI = 12                      NON = 0                      Abstention = 0

Marcelle MANEIN précise que la commission Associations travaille à partir de la demande formulée par chaque association ainsi qu'à l'appui du bilan financier de l'exercice antérieur et du budget prévisionnel du suivant.

Sur proposition de la commission, Monsieur le Maire soumet au conseil municipal le vote suivant :

- Anciens combattants : 300 €
- Association des Parents d'Elèves : 300 €
- Association Loisirs créatifs : 600 €
- Association Prévention routière : 100 €
- Comité des Œuvres Sociales : 1 200 €
- Ecole de musique : 490 €
- Groupe vocal Polifonia : 300 €

# Commune de Bajamont

- Gymnastique volontaire : 600 €
- Restos du cœur : 100 €
- Secours catholique : 100 €
- Secours populaire : 100 €
- Société de chasse La Croix Blanche : 250 €
- Association culturelle : 4 500 €
- Maison de l'Enfance Hélianthé : 135 000 €

**TOTAL : 143 940 €**

Après délibération, à la majorité, le conseil municipal approuve ces subventions et mandate Monsieur le Maire pour les verser à hauteur d'un **montant total de 143 940 €**. Elles seront prélevées à l'article 6574 du budget primitif 2019.

## Vote du budget primitif 2019

Résultat du vote : OUI = 12                      NON = 0                      Abstention = 0

Madame CURIE présente le Budget Primitif 2019 de la Commune ainsi détaillé :

### Section d'investissement

Dépenses : 723 029,00 €  
(dont 41 038,00 € de RAR)  
Recettes : 723 029,00 €  
(dont 165 340,00 € de RAR)

### Section de fonctionnement

Dépenses : 826 945,00 €  
(dont 0,00 € de RAR)  
Recettes : 826 945,00 €  
(dont 0,00 € de RAR)

### *Le Conseil Municipal après en avoir délibéré*

Vote le budget 2019 comme présenté ci-dessus.

## DEMANDE DE SUBVENTION

### au titre du Fonds de Solidarité Territorial

### Thématique N°7 : développement durable – économies d'énergie

### Ombrières école et centre de loisirs

Résultat du vote : OUI = 12                      NON = 0                      Abstention = 0

Claude PRION fait part au conseil municipal des travaux de la commission cadre de vie, notamment concernant la nécessité de rafraîchir les salles de classe en période de canicule. Une solution passive est proposée par la pose d'ombrières en bois. Sur la base du devis de l'entreprise BOIS DEXTER – ZI Périlley – 47200 MARMANDE (N°28789,2) pour un montant de 16 392,00 € TTC, le plan de financement ci-après est proposé :

#### Plan de financement :

**Montant des travaux** ☞ **16 392,00 € TTC soit 13 660,00 € HT**

Subvention AA Fonds de Solidarité Territorial, montant attendu (35%) → **4 781,00 €**

Auto-financement → **11 611,00 €**

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **décide** d'entreprendre l'opération d'investissement sus citée,
- **prévoit** d'inscrire au budget 2019, les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération au vu du devis présenté,
- **sollicite** une subvention auprès de l'Agglomération d'AGEN, au titre du fonds de solidarité territorial (FST),



# Commune de Bajamont

## Duodays

Suite à l'événement de 2018, Delphine SCOPEL propose au conseil municipal que la commune s'engage à nouveau autour de cette journée de solidarité et de lutte contre les préjugés. Considérant l'engagement de notre personnel, l'avis du conseil municipal est unanimement favorable.

## 4L Trophy

Le 13 avril à 20h30 à la salle polyvalente, Benjamin GIL et Charly TAURISSON racontent leur expérience du 4L Trophy (soirée organisée par l'association culturelle).

**Prochaine séance du Conseil Municipal : Mardi 23 avril à 20h30**